



VSF TIR A L'ARC

LA FERTE BERNARD

12 HEURES EN SALLE 2025

Le V.S.F. a le plaisir de vous inviter à la 7ème édition des 12 heures en salle, par équipe qui auront lieu **la nuit du samedi 22 au dimanche 23 MARS 2025**, à la salle Gérard DUTERTRE à la Ferté Bernard, Avenue du Général de Gaulle (face au lycée Robert Garnier).

Ouverture du greffe	18 H 30
Echauffement sur cible	19 H 30
Début des tirs	20 H 00

DISTANCE environ 18m sur blasons de 40 pour les arc classiques et arc nus et trispots de 40 pour les arcs à poulies, et sûrement d'autres blasons surprises dévoilés au fil de la nuit.

Inscription et classement par équipe de 2 personnes à partir de la catégorie cadets, (possibilité d'équipe avec un benjamin ou un minime et deux adultes (sous la responsabilité d'un adulte).

Composition des équipes : limité à 18 équipes maximum

De 2 personnes cadets et seniors, de 3 personnes pour les handisports, et de 3 personnes avec un benjamin ou un minime qui se relayent à leur gré. Obligation d'un archer en permanence sur le pas de tir, en cas d'absence les points seront considérés comme manqués.

Les équipes sont : arc classique, arc nu, arc à poulies (avec ou sans viseur)

Classement hommes ou femmes, le panachage et/ou la mixité sont possibles dans une même équipe mais seront classées comme ci dessous :

1 femme et un homme	classement hommes
1 classique et 1 poulie	classement poulies
1 arc nu et 1 classique	classement classique

Les déguisements et noms d'équipe humoristiques seront appréciés.

Récompenses à toutes les équipes

Licences, certificats médicaux, passeports à jour seront réclamés au greffe. (FFTA)

DROITS D'INSCRIPTION AVEC PETIT DEJEUNER INCLUS, Payable à l'inscription

33 € en solo 36 € par équipe de 2 39 € par équipe de 3 (avec un benjamin ou un minime)

Possibilité de petit déjeuner pour les accompagnants pour 3 €. À réserver à l'inscription.

INSCRIPTIONS à retourner à
M. TURC Sébastien
73 Rue Marceau
72 400 LA FERTE BERNARD
TEL : 06 29 64 40 71

Ou par E mail : turc.vade@wanadoo.fr
et copie à contact@vsftiralarc.fr.

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement.

Les inscriptions, accompagnées des règlements par chèque à l'ordre de VSF TIR A L'ARC seront retenues par ordre d'arrivée et **avant le 9 mars 2024.**

SUR PLACE : BUVETTE SANDWICH ET GATEAUX

La consommation d'alcool devra se limiter à des boissons alcoolisées du groupe 3 (en dessous de 18°), elle devra être faite dans la limite du raisonnable. Un état d'ivresse avéré ou suspecté sera sanctionné par l'exclusion de la compétition de la personne concernée.

Lors de la manifestation, des photos et vidéos seront prises et pour certaines visibles sur notre site. Les archers et accompagnateurs qui ne souhaitent pas y figurer doivent signaler leur opposition au greffe.

Venez visiter notre site Internet : vsftiralarc.fr



